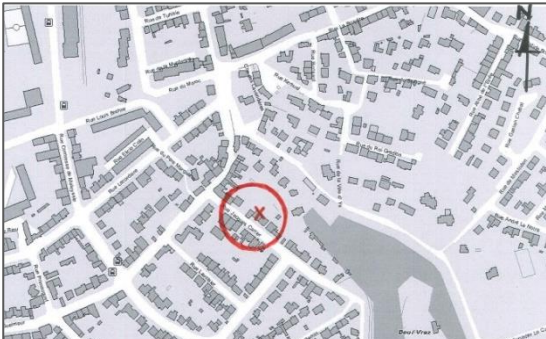



Délai d'instruction du dossier **complet** :

- 1 mois
- 2 mois périmètre des Monuments Historiques

CONSTITUTION DU DOSSIER (1 exemplaire en cas de dépôt papier)

<p>1- FORMULAIRE</p>	<p><u>CERFA N° 13703*11 (maison individuelle)</u> http://www.service-public.fr Rubriques 1, 2 et 3 – identité du déclarant (📞 et/ou mail conseillés), terrain Rubrique 4.1 – indiquer la description du projet Rubrique 8 – dater et signer</p>	<p><u>CERFA N° 13404*11 (autres constructions)</u> http://www.service-public.fr Rubriques 1, 2 et 3 – identité et coordonnées du déclarant (📞 et /ou mail conseillés), terrain Rubriques 5.1 – indiquer la description du projet Rubrique 8 – dater et signer</p>
<p>2- PIECES A FOURNIR</p>	<p>2-1 PLAN DE SITUATION Extrait Plan de ville ou carte IGN Site utile : https://www.brest.fr dans l'onglet « logement », sélectionnez « cartographie », sélectionner le thème « cadastre » et renseigner votre adresse ou votre numéro de parcelle</p>	

	<p>2-2- PLAN DE MASSE</p> <p>sur un extrait cadastral (www.cadastre.gouv.fr ou cartographie sur https://www.brest.fr), indiquer l'emplacement de l'isolation thermique sur la ou les façades de la construction concernée.</p>	
<p>2- PIECES A FOURNIR</p>	<p>2-3-PHOTO(S) DE L'EXISTANT</p> <p>Photos des façades concernées par le projet d'isolation</p>	
	<p>2-4-LE PROJET D'ISOLATION THERMIQUE</p> <p>Une coupe du dispositif d'isolation : en particulier en cas de saillie du projet sur le domaine public.</p> <p>Un descriptif détaillé du projet : type et teintes des matériaux avec références ou plaquette du fabricant.</p>	<p>PSE + enduit finition de ton A1 Epaisseur totale de 14 cm Bavette aluminium laqué A1 pour les appuis de fenêtre</p> 

En cas de débord de l'ITE sur le domaine public, une PERMISSION DE VOIRIE est également requise. Télécharger le formulaire Cerfa n°14023*01 sur www.servicepublic.fr - professionnels – secteurs d'activité - urbanisme – BTP – permission de voirie pour travaux. Ce formulaire doit être adressé au service voirie – division opérationnelle -24 rue Coat ar Gueven – CS 73826 - 29238 BREST CEDEX

Le service urbanisme est à votre disposition en amont du dépôt de la déclaration préalable afin de vérifier la faisabilité règlementaire et/ou architecturale de votre projet.

Contact : urbanisme@mairie-guipavas.fr / 02 98 42 71 10